



INFO CSE

PLATEFORME DE FEYZIN

REUNION DU 17 juillet 2025

Informations du Président :

RO FZN juin = + 4.1 M\$ (Raff : + 4.8 M\$ / - 4.7 M\$) VS budget à - 0.9 M\$

RO FZN 2025 = + 0.1 M\$ VS budget - 31.4 M\$

CASH-FLOW sur FZN à fin juin = + 15.5 M\$

Pour débiter les faits marquants le Président commence par nous énumérer trois événements (dont un HIPO) : une exposition de plusieurs salariés + deux événements liés à des travaux impliquant des entreprises extérieures sur les unités vapocraqueur, VEMU ET 42.

Deux de ces trois événements n'ont pas encore été analysés (nous restons dans l'attente de date).

Malgré l'absence d'analyse, la direction a décidé de convoquer certains responsables de ces entreprises afin de les « recadrer » en termes de sécurité. Cela peut s'entendre on ne badine pas avec la sécurité chez TOTAL. Toutefois des élus FO on fait remarquer que même si cette démarche n'est pas discutable, il ne faudrait pas tirer de conclusion trop hâtive avant de sanctionner qui que ce soit. Malheureusement, il semble que le mal soit déjà fait, effectivement il y a déjà un salarié d'une entreprise extérieure qui a été écarté du site sans même analyser l'événement dans sa totalité...INADMISSIBLE pour FO !!!

La direction nous a informé également que le directeur technique, Mr CANIN, quittait le site. Il sera remplacé par Mr ERRARD.

GA 27 :

- Date de début des travaux 12/04/27 (GA27 hors période des congés d'été).

- Synthèse des objectifs court terme :

- Passer les commandes concernant les LLI (AO en cours)
- Finaliser l'organisation (équipe Projet et impact sur les départements)
- Planifier la revue des REX du GA20 (par IMO et responsables métiers) et préparer la stratégie de préparation (PR Stratégie en septembre)
- Planifier les réunions LUT par lot et métier et les réunions TRAP (analyse des événements 2020-2025 ayant impacté la Disponibilité)
- Préparer la rédaction des contrats de préparation intégrée EG

- AVIS – SAP :

- . Toute demande de travaux fait l'objet d'un avis SAP
- . La qualité de la rédaction de l'avis est primordiale

VAPO : Suite du déclenchement KM 401.

- . Retours d'analyses de ABB + Préconisations : « Pas de retour convaincant. Ce n'est pas satisfaisant. » dicit la direction.
- . Préconisations cartes thyristors : les cartes doivent être changées tous les 10 ans, elles ont toutes été remplacées au GA22 d'autres sont en secours.
- . KM 201 : Toutes les procédures sont prêtes en cas d'incidents. A la fin du mois de juillet, la direction **a décidé de l'arrêt du vapo à la mi-septembre pour effectuer le changement de la butée.**
- . TA2 : Le lignage est terminé, manque les synchro. Essai de démarrage possible en septembre si arrêt vapo.

EXPÉ :

La direction signale un taux d'absentéisme important ce qui explique le nombre élevé d'intérimaire.

Une remise d'avis sera demandée au CSE de septembre concernant l'organisation que la direction a décidé de mettre en place si le PIPE situé sur le pont de Condrieu devenait inexploitable. (Chargement de nuit par deux salariés au GPL2)

POI Saint Quentin Fallavier :

Un incendie s'est déclenché dans un poste électrique, l'origine du départ de feu serait dû à des condensateurs. Un opérateur se rend sur place et constate une fumée provenant du poste. Le système d'extinction autonome du poste est déclenché mais n'a pas fonctionné. L'opérateur est donc rentré dans le poste équipé d'un ARI, sans constater l'origine du feu. Le POI est donc déclenché, les pompiers sont intervenus sans difficulté. Pas de conséquence sur le fonctionnement du dépôt hormis l'arrêt d'une pompe d'alimentation de DA2.

Pour FO, il est essentiel de fiabiliser les systèmes autonomes d'extinction des postes électriques. Une gestion des ARI d'exploitation et d'interventions doit être mise en place sur les dépôts comme sur la plateforme de Feyzin.

Gestion des suspicions CMR :

La Direction estime que la procédure E01E915 (suspicion d'exposition accidentelle a un CMR) doit être revue par le nouveau médecin du travail et c'est pour cette raison que la version amendée par l'ancien médecin du travail n'a pas été mise en ligne dans Meridian. Elle explique que dans le cas de la suspicion des 2 salariés au FCC, la solution initiale préconisée par le chef de département, serait conforme à la procédure.

Pour FO, le débat ne se situe pas sur la révision ou non d'une procédure et sa mise en ligne sur notre base de données, mais bel et bien sur l'application par tous ; de nos procédures sans interprétations douteuses. Quand bien même, la procédure devrait être revue, tout un chacun est tenu de la respecter, quel que soit son niveau hiérarchique. Il aura fallu la pose d'un DGI (danger grave et imminent) pour rétablir la situation et faire respecter cette procédure. La Direction a montré dans le passé son « savoir-faire » en matière de rappel à l'ordre dans des cas similaires, nous leurs demandons de garder cette rigueur en toute circonstance, surtout lorsqu'il s'agit d'un manager. Pour rappel, la culture sécurité, chère à notre Direction, ne se décrète pas, elle se développe, et un des premiers piliers, c'est **l'exemplarité et le leadership**.

La sécurité ne peut pas être une vitrine que l'on exhibe à certaines périodes pour mieux la contourner quand cela devient inconfortable.

DIVERS :

- . Suivie des heures : les élus ont interpellé la direction sur le fait que certains salariés d'entreprise extérieure dépassaient allègrement les quotas d'heure (notamment lors de leurs astreintes) journaliers et hebdomadaires. La direction nous indique qu'elle a fait un rappel aux différentes entreprises concernées... A suivre.
- . Convention SDMIS : La direction nous indique qu'une convention est en cours de signature avec le département de l'Isère. En ce qui concerne le département du Rhône des ajustements sont en cours mais une convention sera signée.
- . Demande de RESI : 24 demandes effectuées à Feyzin ... Aucunes RESI accordées cette année !!!

Prochaines réunions :

CSE le 22 septembre – CSSCT le 9 octobre

N'hésitez pas à interpellier vos élus pour faire remonter vos sujets

**REVENDIQUER, RESISTER,
RECONQUERIR !!!**

J'adhère à Force Ouvrière

Vos élus Force Ouvrière :

Laurent PRADELLE ; Elodie TRANCART ; Julien RAGE ; Nicolas CARADOT ; Raphael HERNACI ; Julien JUANICO ; Stéphane GSELL ; Matthias CARADOT ; Olivier MARTINEZ ; Damien GALERA. Ludwig PISTILLI